

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le **19 décembre 2023** à 18 h 30, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame Geneviève Gilbert, conseillère # 2
Madame Hélène Côté, conseillère # 3
Monsieur Paul Olsen, conseiller # 5
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 6 – **ARRIVÉ à 18 h 53**

Est absent :

Madame Chantal Lacoursière, conseillère # 4

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Monsieur Antoine Prévost, directeur général, greffier-trésorier et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière assistent également à la séance en présentiel.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire et vérification du quorum :

La séance est ouverte à 18 h 32 par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation :

Tous les élus présents ont pris connaissance de l'avis de convocation qui a été notifié, tel que requis par la loi, à tous les membres du conseil dans les délais requis.

En conséquence,

Il est proposé par Madame Geneviève Gilbert

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Il est **résolu** que l'avis de convocation soit adopté tel que présenté.

2023-12-556

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Dépôt, présentation et adoption des prévisions budgétaires 2024 et du programme triennal d'immobilisations :

Madame Johanne Delage, mairesse, dépose et fait la lecture sommaire des prévisions budgétaires 2024 et du programme triennal d'immobilisations.

Monsieur Antoine Prévost fait la présentation via un PowerPoint du budget 2024 et donne les explications nécessaires afin d'expliquer le taux en vigueur.

CONSIDERANT les dispositions contenues aux articles **954** et **956** du *Code municipal* ;

CONSIDERANT QUE le *Conseil* a déterminé les montants affectés à chacune des activités financières ;

CONSIDERANT les explications fournis durant les séances de travail ;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Richard Blais

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

D'adopter les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de La Patrie pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre **2024**. Les prévisions budgétaires comprennent des charges de fonctionnement, des transferts, des activités financières, 1 974 868 \$

Monsieur Philippe Delage, conseiller # 6 arrive et prend place à la séance spéciale à 18 h 53.

2022-12-557 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

4. Avis de motion et présentation du projet de règlement fixant les taux des taxes et tarifications 2024 ;

Madame Geneviève Gilbert donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux des taxes et tarification 2024.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2022-12-558 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

5. Période de questions sur les prévisions budgétaires 2024 et le programme triennal d'immobilisations ;

Les citoyennes et citoyens présent ont posés leurs questions pendant la présentation du budget. La direction ainsi que la Mairesse ont répondu aux questions des citoyennes et citoyens.

6. Fermeture de la séance extraordinaire;

Sur la proposition de Madame Côté Lambert, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 19 h 50.

2022-12-559 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,
Mairesse

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Plan triennal des immobilisations 2024-2025-2026

	2024	2025	2026
Abri-bois			
Abri-bois- teinture et dispositif anti-pigeon	0.00 \$		
Abri-bois- réparation dalle	0.00 \$		
Abri-bois - mise a niveau cuisine	11 100.00 \$		
Salle municipale			
Signalisation nom de rue et no. Civ. 911			
Compteurs d'eau		30 000.00 \$	30 000.00 \$
Antenne communication			
Réfection route 257 (150 000 \$)			
Patinoire - Dalle et bande			
Niveleuse			
Panneau numérique		30 000.00 \$	
Projet domiciliaire - nouvelle rue, étude terrain rue St-Pierre			
Achat de terrain pour OBNL d'habitation	50 000.00 \$		
Projet Domiciliaire - Achat de terrain		100 000.00 \$	
Chenillette - déneigement trottoir	15 000.00 \$		
Réfection stationnement salle municipal		80 000.00 \$	
Ajout d'installation Parc Armand-Prévost PAFIRSPA	33 000.00 \$	67 000.00 \$	
Amélioration Parc Armand-Prévost + glissade hivernale FRR			
Estrade Patinoire et autre	- \$		
Projet garage et emplacement camion incendie			150 000.00 \$
Climatisation des bâtiments			
Ordinateur - changer voirie			
	109 100.00 \$	307 000.00 \$	180 000.00 \$